



Dépendances et santé mentale

Le présent document n'est pas la norme d'un programme offert en français, mais la traduction en français de la norme du programme Dépendances et santé mentale (code MFCU 70902) et menant à l'obtention d'un Certificat post-diplôme de l'Ontario.

Ministère des Collèges et Universités
Janvier 2025

Remerciements

Le ministère des Collèges et Universités aimerait remercier les nombreux partenaires et organismes qui ont participé à l'élaboration des normes de ce programme. Le ministère aimerait tout particulièrement souligner le rôle important :

- de toutes les personnes et organisations qui ont participé à la consultation
- du personnel enseignant et des gestionnaires du programme Dépendances et santé mentale pour leur contribution à ce projet
- de Isabelle Guérin, la chargée de projet qui a dirigé la consultation en français
- et de Jessica Paterson, le chargé de projet qui a dirigé la consultation en anglais

Table des matières

Introduction	4
L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux	4
Les normes	4
Les normes de programme	5
Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	5
L'élaboration des normes de programme	6
La mise à jour des normes	6
La spécificité francophone	6
Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	7
Préambule	7
Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	9
Dépendances et santé mentale (Certificat post-diplôme de l'Ontario)	9
Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	11
Glossaire	20

Introduction

Ce document n'est pas la norme d'un programme offert en français, mais la traduction en français de la norme d'un programme offert en anglais par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario et menant à l'obtention d'un certificat post-diplôme de l'Ontario pour le programme Dépendances et santé mentale (code MFCU 70902).

L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux

En 1993, le gouvernement de l'Ontario mettait sur pied l'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux dans le but d'harmoniser dans une plus grande mesure les programmes collégiaux offerts dans toute la province, d'élargir l'orientation de ces programmes pour assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme acquièrent la faculté de s'adapter et continuent à apprendre, et de justifier auprès du public la qualité et la pertinence des programmes collégiaux.

L'unité des normes relatives aux programmes du ministère des Collèges et Universités a le mandat d'élaborer, de réviser et d'approuver les normes des programmes postsecondaires pour l'ensemble des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Les normes

Les normes s'appliquent à tous les programmes postsecondaires similaires offerts par les collèges ontariens. Elles sont de trois ordres :

- les résultats d'apprentissage de la [formation professionnelle](#)

Ces normes déterminent les connaissances, les aptitudes et les attitudes essentielles que l'apprenant doit démontrer pour obtenir son certificat ou son diplôme dans le cadre du programme.

Chaque collège d'arts appliqués et de technologie qui offre ce programme conserve l'entière responsabilité de l'organisation et des modes de prestation du programme. Le collège a également la responsabilité d'élaborer, s'il y a lieu, des résultats d'apprentissage locaux pour répondre aux besoins et aux intérêts régionaux.

Les normes de programme

Les résultats d'apprentissage représentent la preuve ultime de l'apprentissage et de la réussite. Il ne s'agit pas d'une simple liste de compétences distinctes ou d'énoncés généraux portant sur les connaissances et la compréhension. Les résultats d'apprentissage ne doivent pas être traités de façon isolée mais plutôt vus comme un tout. Ils décrivent les éléments du rendement qui démontrent que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme du programme ont réalisé un apprentissage significatif, et que ceci a été vérifié.

Les normes assurent des résultats comparables pour les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'un programme, tout en permettant aux collèges de prendre des décisions sur l'organisation et les modes de prestation du programme.

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les **résultats d'apprentissage** représentent les connaissances, les aptitudes et les attitudes que l'apprenant doit démontrer pour avoir droit au certificat ou au diplôme.

Les **éléments de performance** rattachés aux résultats d'apprentissage définissent et précisent le niveau de performance nécessaire à l'atteinte du résultat d'apprentissage. Ils représentent les étapes à franchir en relation avec les résultats d'apprentissage. La performance des apprenants doit être évaluée en fonction des résultats d'apprentissage et non en fonction des éléments de performance.

L'élaboration des normes de programme

Le gouvernement de l'Ontario a décrété que tous les programmes d'études collégiales postsecondaires devraient, en plus des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, viser un ensemble plus large des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité. Cette combinaison devrait assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme possèdent les aptitudes requises pour réussir leur vie professionnelle et personnelle.

L'élaboration des normes de la formation professionnelle repose sur un vaste processus de consultation auquel participent des personnes et organismes du domaine : employeurs, associations professionnelles, personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme, apprenants, personnel scolaire et cadre, représentants de divers établissements. Selon ces divers intervenants, les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle représentent le plus haut degré d'apprentissage et de performance que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent atteindre dans le cadre du programme.

La mise à jour des normes

Afin que ces normes reflètent convenablement les besoins des étudiants et du marché du travail de la province de l'Ontario, le ministère des Collèges et Universités effectuera périodiquement la révision de la pertinence des résultats d'apprentissage du programme « Dépendances et santé mentale ». Pour vous assurer que cette version des normes est la plus récente, veuillez communiquer avec le ministère des Collèges et Universités.

La spécificité francophone

De façon générale, les normes d'un programme de langue française sont similaires à celles d'un programme offert en anglais. Par contre, la révision des normes de programmes offerts en français a, dans certains cas, entraîné une adaptation visant une réponse plus conforme aux besoins des francophones. La reconnaissance de la spécificité et des besoins de la communauté francophone a exigé l'ajout de deux résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, l'un dans le domaine des communications et l'autre dans le domaine des relations interpersonnelles.

En ce qui concerne les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, ils font l'objet d'une révision et d'une adaptation effectuées par un groupe d'experts pour chacun des programmes postsecondaires.

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les personnes titulaires d'un certificat post-diplôme de l'Ontario du programme « Dépendances et santé mentale » doivent démontrer qu'elles ont atteint en matière de formation professionnelle les neuf résultats d'apprentissage sous-mentionnés ainsi que les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, et satisfaire aux exigences de la formation générale.

Préambule

Le programme **Dépendances et santé mentale** - certificat post-diplôme - est offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario et l'École polytechnique Six Nations. Une fois le programme terminé avec succès, les étudiant.e.s reçoivent un certificat post-diplôme de l'Ontario.

Le programme **Dépendances et santé mentale** permet aux personnes diplômées d'acquérir un ensemble de connaissances et de compétences pratiques leur permettant d'offrir un soutien aux personnes, aux familles et à la communauté par le biais de services et de ressources en matière de **dépendances et santé mentale**, dans le respect de leur champ de pratique professionnel actuel. Ils.elles développent leurs expériences professionnelles et personnelles en établissant des relations de soutien, en s'engageant dans la mobilisation des connaissances et la défense des droits, et en prenant des décisions conformes à l'éthique en matière **dépendances et santé mentale** dans divers contextes. Historiquement, ces deux secteurs ont été délimités par des structures de financement distinctes ; l'intégration de la **dépendance** et de la **santé mentale** dans ce programme d'études reflète une consolidation de plus en plus poussée dans ce domaine.

Les personnes diplômées orientent leur pratique sur la collaboration avec chaque personne et leurs réseaux de soutien, en mettant l'accent sur le caractère **intersectoriel** des processus d'évaluation, de planification et de mise en place des ressources et des services afin d'optimiser le **rétablissement** et le **bien-être** mental de la personne. En parallèle à ces processus, ils.elles mettent en œuvre des pratiques d'**autoréflexion** critique et des méthodes de sensibilisation auprès des communautés afin de poursuivre leur développement professionnel, de prendre soin d'eux-mêmes et de promouvoir des services en matière de dépendances et santé mentale qui tiennent compte d'une **approche fondée sur les traumatismes**, qui sont adaptés à la culture et qui s'appuient sur les résultats de la recherche. Il s'agit notamment de soutenir les personnes et les communautés dans leurs démarches pour recourir aux **processus d'aiguillage** en fonction des ressources disponibles afin de répondre le plus efficacement possible à leurs besoins, tout en effectuant une analyse critique de ces systèmes afin de déceler les obstacles historiques et actuels que rencontrent certains groupes en matière d'accès et d'**inclusion**.

Actuellement, il n'existe pas de **normes professionnelles** liées à ce domaine, bien que certains diplômé.e.s souhaitent obtenir une certification en tant que conseiller.ière en dépendances auprès de la Fédération canadienne de certification des conseiller.ière.s en dépendances (Canadian Addiction Counsellors Certification Federation - CACCF) et d'autres certifications auprès du Conseil autochtone d'agrément professionnel du Canada (CAAPC). Les diplômé.e.s peuvent souhaiter poursuivre des études plus poussées, obtenir des certifications et/ou des spécialisations supplémentaires. Ils/elles doivent contacter les différents collèges et écoles polytechniques pour obtenir de plus amples informations.

Le programme **Dépendances et santé mentale** - certificat post-diplôme - prépare les futur.e.s diplômé.e.s à travailler dans de nombreux secteurs et environnements variés. Parmi ceux-ci figurent les hôpitaux et les centres de soins de santé communautaires, les institutions spécialisées en **dépendances** et **santé mentale**, les associations professionnelles, les établissements d'enseignement (primaire, secondaire, postsecondaire), les organismes communautaires dédiés à la famille, à l'enfance et à la jeunesse, d'autres organismes communautaires tels que les centres d'accueil et de soutien au logement, les centres de crises et de réduction des risques, les agences gouvernementales, les organismes d'aide aux autochtones, les établissements correctionnels, les groupes de soutien par les pairs, le travail de prévention et de sensibilisation, ainsi que le travail de défense des droits et d'élaboration des politiques.

[Voir le glossaire](#)

Note :

Le Conseil ontarien pour l'articulation et le transfert tient à jour le portail Web sur le transfert des crédits d'études postsecondaires ONTransfert et [le Guide de reconnaissance des crédits d'études postsecondaires de l'Ontario \(GRCEPO\)](#).

Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Dépendances et santé mentale (Certificat post-diplôme de l'Ontario)

La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

1. Fournir des évaluations globales et culturellement adaptées en collaboration avec les personnes confrontées à des problèmes de **dépendances** et de **santé mentale**, en s'appuyant sur des pratiques **anti-oppressives** et **tenant compte des traumatismes**.
2. Co-crée et collaborer au suivi des **plans de bien-être** qui répondent aux besoins uniques de chaque personne, afin de déterminer si des nouveaux objectifs, un soutien supplémentaire ou d'autres types d'interventions sont nécessaires.
3. Fournir des services et des ressources aux personnes, aux familles, aux réseaux de soutien et aux membres de la communauté conformément à divers cadres de référence et en s'appuyant sur de nombreuses perspectives de recherche.
4. Prendre des décisions conformes à l'éthique dans le respect des **normes professionnelles** ainsi que des politiques et des lois en vigueur sur le lieu de travail, dans le cadre de son champ d'application de la pratique.
5. Éduquer et sensibiliser les personnes, les familles, les réseaux de soutien et les membres de la communauté afin de réduire la **stigmatisation**, de faciliter les **processus d'aiguillage** et diminuer les obstacles liés à la prestation des services **holistiques**.
6. Établir des relations collaboratives avec les personnes, les familles, les réseaux de soutien et les membres de la communauté afin d'améliorer les services de **santé mentale** et de prévention contre les **dépendances**.
7. Travailler de manière sécuritaire et conformément aux pratiques de gestion des situations de crises et des incidents critiques **tenant compte des traumatismes**, afin d'accroître la sécurité de soi-même et d'autrui.
8. Développer des stratégies personnalisées de pratiques d'**autosoins** et d'**autoréflexion** critique pour maintenir une bonne **santé**, une croissance professionnelle et améliorer sa résilience en tant que professionnel.le dans les domaines des **dépendances** et de la **santé mentale**.
9. Se conformer aux exigences en matière de confidentialité et de normes de documentation afin de respecter les droits individuels et l'**autodétermination**.

de la personne

[Voir le glossaire](#)

Note : Les résultats d'apprentissage ont été numérotés à titre de référence, et la numérotation n'indique aucun ordre de priorité ou d'importance.

Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

1. Fournir des évaluations globales et culturellement adaptées en collaboration avec les personnes confrontées à des problèmes de **dépendances** et de **santé mentale**, en s'appuyant sur des pratiques **anti oppressives** et **tenant compte des traumas**.

Éléments de performance

- a. Faire le lien entre les **facteurs sociaux déterminants** qui influencent la santé, y compris l'incidence de la colonisation, et les **dépendances** et la **santé mentale** dans le cadre des processus d'évaluation.
- b. Tenir compte de l'ensemble des **dépendances**, y compris les problèmes de consommation de substances et les **dépendances** comportementales, tout en prenant en considération les défis et les priorités dont la personne fait état.
- c. Examiner les interactions entre les problèmes de **dépendances** et de **santé mentale** dans leur rapport avec le **bien-être**.
- d. Faire preuve d'une analyse critique en ce qui a trait à la terminologie du manuel de **Classification et diagnostic des maladies mentales**, y compris les troubles concomitants et coexistants, dans le cadre de ses fonctions professionnelles et du travail collaboratif.
- e. Utiliser les techniques de l'**approche motivationnelle** et de **counseling** au moment de l'évaluation et d'autres processus de gestion des cas tout en respectant son champ de compétences.
- f. Examiner les diverses activités d'évaluation et leurs objectifs dans le domaine de la **dépendance** et de la **santé mentale**, y compris la communication, la sensibilisation et l'accueil.
- g. Collaborer au sein d'une équipe interprofessionnelle afin de promouvoir un processus d'évaluation **holistique** qui tient compte des forces, des intérêts et des besoins de la personne.
- h. Reconnaître les droits de la personne à l'autodétermination dans le cadre de l'évaluation et d'autres processus.
- i. Analyser de quelle manière une **approche fondée sur les traumas** et une pratique **anti-oppressive** sont complémentaires et favorisent la mise en place d'activités d'évaluation **inclusives** avec les personnes.
- j. Prendre en considération les nombreuses manières dont les personnes définissent et perçoivent les **dépendances** et la **santé mentale** afin de favoriser le respect de la **diversité** des systèmes de croyance.
- k. Prendre en considération des moyens culturellement adaptés par lesquels les personnes définissent et perçoivent les **dépendances** et la **santé mentale** afin de s'assurer que les connaissances traditionnelles, les réponses culturelles et le traitement des soins sont fournis dans un cadre de soins anticoloniaux et antiracistes.

[Voir le glossaire](#)

2. Co-cr  er et collaborer au suivi des **plans de bien-  tre** qui r  pondent aux besoins uniques de chaque personne, afin de d  terminer si des nouveaux objectifs, un soutien suppl  mentaire ou d'autres types d'interventions sont n  cessaires.

  l  ments de performance

- a. Examiner et adapter les diff  rents mod  les de planification pouvant faire partie du cadre professionnel dans le domaine des **d  pendances** et de la **sant   mentale**, tels que la planification des soins et des traitements, l'intervention, la mise en place d'un programme de bien-  tre, la r  duction des risques, etc.
- b. Recourir    des processus d'aiguillage au moment de l'  valuation, de la planification et de toute activit   connexe afin que les besoins globaux de la personne soient combl  s de la meilleure mani  re qui soit.
- c.   tre attentif    la mani  re dont la personne d  finit son parcours de r  ussite ou de **r  tablissement** et lui permettre de d  finir ses propres objectifs.
- d. Appliquer un cadre **holistique** tel que le **Mod  le biopsychosocial** lors de la cocr  ation de **plans de bien-  tre**, y compris le recours    des services culturellement adapt  s.
- e. Comprendre les   tapes du changement lorsqu'il s'agit de revoir les **plans de bien-  tre** avec les personnes.
- f. Soutenir les approches de **r  duction des risques** d  finies par les personnes qui ont recours aux services et qui incluent la responsabilit   individuelle et environnementale.
- g. Promouvoir la **continuit   des soins** aupr  s des personnes avant, pendant et apr  s la mise en   uvre d'un programme (ex. : programme de r  sidence).
- h. Examiner quelles mesures de confort pourraient   tre adopt  es dans le cadre de la prestation de soins palliatifs en rapport avec la d  pendance.

[Voir le glossaire](#)

3. Fournir des services et des ressources aux personnes, aux familles, aux réseaux de soutien et aux membres de la communauté conformément à divers cadres de référence et en s'appuyant sur de nombreuses perspectives de recherche.

Éléments de performance

- a. Démontrer une connaissance générale en matière de psychopharmacologie et des effets secondaires liés à la consommation de substances sur le comportement des personnes confrontées à des problèmes de **dépendances** et de **santé mentale**.
- b. Mettre en pratique une **approche fondée sur les traumatismes** qui prennent en considération les effets des différents types de traumatismes (vicariants, intergénérationnels, collectifs, médicaux, etc.) chez les personnes.
- c. Explorer la portée historique et l'efficacité que revêtent aujourd'hui les modèles de **groupes de soutien par les pairs** dans les domaines de la **dépendance** et de la **santé mentale**.
- d. Conceptualiser une **pratique fondée sur des données probantes**, y compris la recherche évaluée par les pairs, les expériences vécues et la **littérature grise**.
- e. Sélectionner et mettre en œuvre les travaux de recherche les plus récents en fonction des besoins de la personne, tout en veillant à ce que les résultats de ces recherches ne soient pas biaisés.
- f. Évaluer différents cas ainsi que des situations de soins en matière de **dépendances** et de **santé mentale** en se fondant sur les meilleures données probantes disponibles.
- g. Reconnaître la diversité des expériences culturelles des personnes et la nécessité de proposer des ressources et des services en matière de **dépendances** et de **santé mentale** culturellement adaptés.
- h. Se concentrer sur les expériences vécues des personnes souffrant de problèmes de **dépendances** et de **santé mentale** dans le cadre du travail.
- i. Intégrer la technologie dans les pratiques en matière de **dépendances** et de **santé mentale** afin d'améliorer l'accès aux services et leur efficacité.
- j. Différencier **l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI)** dans un contexte professionnel et la manière dont ces notions s'appliquent aux différents contextes locaux dans le cadre de son travail.

[Voir le glossaire](#)

4. Prendre des décisions conformes à l'éthique dans le respect des **normes professionnelles** ainsi que des politiques et des lois en vigueur sur le lieu de travail, dans le cadre de son champ d'application de la pratique.

Éléments de performance

- a. Prendre des décisions centrées sur la personne en respectant son propre champ de pratique et son expérience, ainsi que les limites professionnelles qui s'y rattachent.
- b. Promouvoir les responsabilités professionnelles liées aux appels à l'action de la **Commission de vérité et réconciliation** et les intégrer dans son travail dans le respect de son champ de compétences.
- c. Explorer les avantages et les limites potentiels des différentes certifications susceptibles de s'appliquer pour accéder à l'exercice de la profession.
- d. Être attentif à ses propres préjugés et éléments déclencheurs de manière à favoriser la pratique d'un comportement éthique.
- e. Adopter des comportements professionnels courants tels que la gestion du temps, l'utilisation ciblée et judicieuse de la technologie et la collaboration dans le cadre de sa pratique.
- f. Analyser de manière critique la législation pertinente, telle que la Loi sur la Santé mentale et la Loi de 2017 sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille, afin d'en connaître les répercussions sur la pratique et sur les personnes au prise avec des problèmes de **dépendances** et de **santé mentale**.
- g. S'engager dans un processus de supervision et de mentorat et collaborer avec une équipe professionnelle en ce qui concerne les approches liées à la pratique et à la prise de décisions éthiques.
- h. Examiner comment le code d'éthique et les **normes professionnelles** s'appliquent aux environnements virtuels.
- i. Passer en revue les **normes professionnelles** pertinentes dans ce domaine et les adapter à son propre champ d'application de la pratique.
- j. Analyser les relations humaines pour déterminer s'il y a conflit d'intérêts ou bénéfice personnel et réagir efficacement en fonction du champ d'application de la pratique et du contexte.
- k. Maintenir différentes **limites professionnelles** (physique, émotionnelle, culturelle, numériques) pour assurer sa propre protection et celle d'autrui.

[Voir le glossaire](#)

5. Éduquer et sensibiliser les personnes, les familles, les réseaux de soutien et les membres de la communauté afin de réduire la **stigmatisation**, de faciliter les **processus d'aiguillage** et diminuer les obstacles liés à la prestation des services **holistiques**.

Éléments de performance

- a. Utiliser les compétences de base en animation de groupe pour faciliter les discussions (de groupe) à des fins psychopédagogiques.
- b. Informer les personnes, les familles, les réseaux de soutien et les membres de la communauté de l'importance que revêt l'approche de la **réduction des risques** en matière de **dépendances** et de **santé mentale**.
- c. Mettre en pratique des compétences interpersonnelles qui valorisent l'ouverture d'esprit et l'affirmation de soi dans le cadre de la **mobilisation des connaissances** et de la défense des droits.
- d. Examiner dans quelle mesure les différentes formes d'oppression entravent l'accès et le soutien des personnes dans les services relatifs aux **dépendances** et de **santé mentale**.
- e. Analyser en quoi les décisions prises au niveau institutionnel (p. ex. : les structures de financement) ont un impact sur les personnes, les familles, les réseaux de soutien et les membres de la communauté.
- f. Soutenir les personnes dans la défense de leurs droits lorsqu'elles s'orientent dans le fonctionnement des services et des structures organisationnelles.
- g. Analyser comment la **stigmatisation** liée à la maladie mentale, aux **dépendances** et à l'usage de substances affecte les personnes.
- h. Développer une banque de ressources diversifiées sur une base continue dans le but d'orienter les personnes vers des services culturellement adaptés.
- i. Analyser les influences sociétales et historiques qui pèsent sur les **dépendances** et la **santé mentale**, y compris la guerre menée contre les drogues et la **réduction des risques**, et les mettre en relation avec les facteurs systémiques qui font obstacle à la prestation de soins.

[Voir le glossaire](#)

6. Établir des relations collaboratives avec les personnes, les familles, les réseaux de soutien et les membres de la communauté afin d'améliorer les services de **santé mentale** et de prévention contre les **dépendances**.

Éléments de performance

- a. Utiliser une variété de compétences de communication verbale et non verbale pour établir des liens et promouvoir des relations de confiance auprès des personnes.
- b. Examiner comment la **situation sociale** personnelle, y compris ses propres biais et les expériences d'oppression et de privilège, a une incidence sur l'établissement de relations.
- c. Reconnaître que les expériences vécues, les pairs travailleurs et les personnes souffrant de problèmes de **dépendances** et de **santé mentale** apportent leur expertise à tous les niveaux du processus de prise de décision.
- d. Collaborer avec d'autres organismes et professionnels du domaine afin de comprendre la contribution que les différent.e.s intervenant.e.s et organisations peuvent apporter à la prestation des soins de **santé mentale** et de lutte contre la **dépendance**.
- e. Traiter les conflits et les divergences d'opinion de manière à respecter la dignité de chacun dans le contexte du travail et à faire preuve d'une grande ouverture d'esprit pour s'engager dans des conversations difficiles et inconfortables.
- f. Collaborer avec les proches aidants, le cas échéant, afin de prendre leurs besoins en considération et de les aiguiller vers les services appropriés.
- g. Reconnaître la manière dont la **pratique relationnelle** favorise la sécurité, l'apprentissage tout au long de la vie et le développement professionnel.
- h. Examiner les **écarts de pouvoir** dans les relations professionnelles afin d'en déterminer l'impact sur la prestation de services.

[Voir le glossaire](#)

7. Travailler de manière sécuritaire et conformément aux pratiques de gestion des situations de crises et des incidents critiques **tenant compte des traumatismes**, afin d'accroître la sécurité de soi-même et d'autrui.

Éléments de performance

- a. Comprendre les différents types de sécurité (physique, émotionnelle, spirituelle, culturelle, etc.) dans le cadre de sa propre pratique.
- b. Évaluer la sécurité relative à des situations sur le lieu de travail et dans les espaces communautaires en recueillant des indices internes et externes.
- c. Adopter des mesures de prévention pour minimiser le risque de **violence latérale** avec les personnes, les familles, les réseaux de soutien, les membres de la communauté et les collègues de travail.
- d. Pratiquer les techniques de désescalade dans les situations de crises ou autres situations critiques afin d'accroître sa sécurité et celle des autres.
- e. Mettre en pratique une **approche fondée sur les traumatismes** en identifiant la manière dont les différents types de **traumatismes** (vicariants, intergénérationnels, institutionnels, collectifs, médicaux, etc.) peuvent se manifester à travers le comportement.
- f. Mettre en pratique les compétences en matière de prévention du suicide et référer les personnes concernées vers d'autres services, le cas échéant.
- g. Surveiller son **seuil de tolérance au stress** et adopter des stratégies appropriées dans les situations ou périodes de stress intenses ou l'opposé en fonction de ce seuil.
- h. Discuter de stratégies permettant de répondre à des situations de crise de manière efficace et appropriée sur le plan culturel (ex. : les surdoses, les hallucinations, l'automutilation, l'agressivité, la colère, les questions de droits de la personne, etc.)
- i. Mettre en place divers processus constructifs de **débriefage** à la suite d'une crise ou d'une situation critique.

[Voir le glossaire](#)

8. Développer des stratégies personnalisées de pratiques d'**autosoins** et d'**autoréflexion** critique pour maintenir une bonne **santé**, une croissance professionnelle et améliorer sa résilience en tant que professionnel dans les domaines des **dépendances** et de la **santé mentale**.

Éléments de performance

- a. S'engager dans des pratiques réflexives, d'autosoins et de rétrospectives, en adoptant un comportement axé sur la croissance personnelle ou d'autres stratégies, le cas échéant.
- b. Inventorier et mettre en œuvre des pratiques d'autosoins afin de renforcer son autonomie, son **bien-être** et sa **santé**, y compris des stratégies permettant de traiter les traumatismes vicariants, la fatigue de compassion, le biais inconscient, le deuil et les préjudices moraux.
- c. Analyser l'impact de la prise en charge de soi sur la prise en charge des autres.
- d. Évaluer la manière dont les valeurs personnelles et professionnelles interagissent en rapport aux différentes perspectives d'emploi dans le domaine des **dépendances** et de la **santé mentale**.
- e. Recourir à des modèles de supervision et du milieu communautaire afin d'améliorer sa croissance personnelle et ses pratiques d'autosoins, y compris en s'engageant dans des processus de rétroaction constructive avec les personnes, les collègues de travail, les aînés et les mentors.
- f. Prendre en charge son apprentissage, déterminer ses lacunes au niveau des connaissances et des compétences et identifier des ressources pertinentes pour ensuite les adapter à son propre champ d'activité professionnelle.
- g. Reconnaître les premiers signes d'épuisement professionnel et y répondre efficacement afin de maintenir un niveau d'empathie et de compassion.
- h. Examiner les exigences en matière de développement professionnel requises par les différents organismes de certification, tels que la Fédération canadienne de certification des conseiller.ière.s en dépendances (Canadian Addiction Counsellors Certification Federation - CACCF) et le Conseil autochtone d'agrément professionnel du Canada (CAAPC).

[Voir le glossaire](#)

9. Se conformer aux exigences en matière de confidentialité et de normes de documentation afin de respecter les droits individuels et l'**autodétermination** de la personne.

Éléments de performance

- a. Respecter les droits des personnes dans le cadre des procédures de documentation en utilisant ses connaissances de la Loi sur la protection et la promotion de la santé, la Loi de 1996 sur le consentement aux soins de santé, la Loi sur la protection des renseignements personnels, qui s'applique au secteur public, et la Loi sur la protection des renseignements personnels et documents électroniques, qui s'applique au secteur privé.
- b. Comprendre les principes de **Propriété, de contrôle, d'accès et de possession (PCAP)** des Premières nations lors du processus de collecte de données auprès des personnes autochtones, de leurs familles, de leurs réseaux de soutien et des membres de leur communauté.
- c. Aider les personnes à remplir les formulaires, y compris ceux liés à la Loi sur la Santé mentale, si nécessaire.
- d. Rédiger, sauvegarder et classer les différents documents exigés dans le milieu professionnel des **dépendances** et de la **santé mentale**, y compris les notes de cas, les rapports de situation de crises, les plans (ex. : plan de bien-être), les évaluations, etc.
- e. Comprendre le processus de **gestion de cas** ainsi que les différents modèles et compétences qui s'y rattachent, à partir du moment où une personne a recours à des services et jusqu'à ce qu'elle cesse d'y avoir recours.
- f. Prendre des notes de cas brèves, objectives et fondées sur les observations, comme l'exige le champ d'application de la pratique professionnelle, en tenant compte des dimensions culturelles propres à la personne.
- g. Déterminer les conséquences personnelles et juridiques potentielles liées au contenu des notes de cas et d'autres documents, tant pour la personne que pour le professionnel.
- h. Examiner différentes **normes professionnelles** et protocoles d'organismes relatifs à la tenue des dossiers individuels afin de mieux comprendre comment consigner, sécuriser et détruire les notes de cas et les autres documents.
- i. Comprendre les méthodes de collecte de données tenant compte des spécificités culturelles afin de ne pas aggraver le préjudice subi par les personnes souffrant de problèmes de **dépendances** et de **santé mentale**.

[Voir le glossaire](#)

Glossaire

Anti-oppressive - La pratique anti-oppressive est à la fois une théorie et une approche qui a une portée très large. Lorsqu'elle est définie comme une approche des questions sociales, elle se concentre sur la façon dont des systèmes plus larges créent et protègent le privilège et le pouvoir non mérités dont disposent certains groupes, tout en créant, maintenant et soutenant des conditions difficiles et inévitables pour d'autres groupes de personnes (Baines, 2017).

campusmentalhealth.ca

Approche fondée sur les traumatismes - Les approches tenant compte des traumatismes et de la violence sont des politiques et des pratiques qui reconnaissent les liens entre les traumatismes, la violence et leurs répercussions négatives sur la santé et les comportements. [Gouvernement du Canada, Agence la santé publique du Canada \(/www.canada.ca\)](http://www.canada.ca)

Approche motivationnelle - Méthode de counseling centrée sur la personne pour aborder le problème commun de l'ambivalence face au changement.

[Entrevue motivationnelle \(www.canada.ca\)](http://www.canada.ca)

Autodétermination - Il s'agit de la capacité à prendre ses propres décisions et à contrôler sa propre vie. En fait, l'autodétermination est une pièce vitale associée au bien-être psychologique. [Psychologie, Théorie de l'autodétermination \(nospensees.fr\)](http://nospensees.fr)

Bien-être - Sentiment global d'épanouissement, de confort et de satisfaction des besoins, tant sur le plan physique que sur le plan psychologique ; le bien-être est multidimensionnel, et tous les aspects de la vie d'une personne peuvent l'influencer. Il comprend, par exemple, le bien-être physique, le bien-être psychologique et le bien-être social. [Office québécois de la \(vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca\)](http://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca)

Certifications - Processus par lequel un produit, un service ou une organisation sont reconnus, après vérification, conformes aux exigences ou aux normes d'une autorité indépendante compétente ou d'un organisme évaluateur accrédité. Note : La certification donne généralement lieu à la délivrance d'un document écrit, le certificat, qui garantit la conformité du produit, du service ou de l'organisation.

[Grand dictionnaire terminologique \(vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca\)](http://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca)

Classification et diagnostic des maladies mentales - L'Association américaine de psychiatrie a publié la troisième édition du *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*, (DSM-III), qui représente la première tentative d'approche du diagnostic de maladie mentale par des définitions et des critères standardisés. La dernière édition,

DSM-5-TR, publiée en 2022, contient un système de classement qui tente de subdiviser les maladies mentales en catégories diagnostiques basées sur la

description des symptômes (c'est-à-dire, ce que dit et fait la personne, en fonction de la façon dont elle pense et ressent ses émotions) et sur l'évolution de la maladie. [Classification et diagnostic des maladies mentales - Troubles mentaux - Manuels Merck pour le grand public \(merckmanuals.com\)](#)

Commission de vérité et réconciliation - Commission ayant comme objectif principal de mettre en place des moyens de faciliter la réconciliation entre les anciens élèves des pensionnats indiens, leurs familles, leurs communautés et tous les Canadiens. Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, [Conseil autochtone d'agrément \(earth.hosted-site.net\)](#)

Continuité des soins - La continuité des soins, ou les soins interreliés et coordonnés dont bénéficient les patients lorsqu'ils passent d'un professionnel de la santé à un autre au sein du système de soins de santé,¹ est essentielle à la prestation de soins médicaux sécuritaires et efficaces. Les médecins n'en sont pas les seuls responsables : la participation du patient favorise également cet aspect crucial des soins médicaux. [Continuité des soins : éviter que les patients passent entre les mailles du filet \(cmpa-acpm.ca\)](#)

Counseling - Le counseling désigne un ensemble de pratiques aussi diverses que celles qui consistent à orienter, aider, informer ou traiter. En général, on retient trois aspects majeurs. [Le counseling, Journal français de psychiatrie \(shs.cairn.info\)](#)

Débriefage - Entretien qui suit immédiatement une situation de crise, au cours duquel les exécutants rendent compte brièvement de son déroulement, afin d'en faire le bilan, de déterminer les suites à donner ou de proposer d'éventuelles améliorations aux opérations futures. [Office québécois de la langue française \(vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca\)](#)

Dépendances - Assujettissement à une drogue, à une substance toxicomane, se manifestant lors de la suppression de cette dernière par un ensemble de troubles physiques et/ou psychiques. [Larousse, Dictionnaire de français \(larousse.fr\)](#)

Diversité - La diversité se définit comme la variété de dimensions, d'identités, de qualités et de caractéristiques uniques des personnes, ainsi que d'autres facteurs identitaires. [Pratiques exemplaires en matière d'équité, de diversité et d'inclusion en recherche, Gouvernement du Canada \(sshrc-crsh.gc.ca\)](#)

Équité, diversité, inclusion (EDI) - L'équité consiste à éliminer les obstacles d'ordre systémique (par exemple, les préjugés inconscients, la discrimination, le racisme, le sexisme, le capacitisme, l'homophobie, etc.), permettant à toutes les personnes d'avoir des chances équitables d'accéder au programme et d'en bénéficier ; la diversité se définit comme la variété de dimensions, d'identités, de qualités et de caractéristiques uniques des personnes, ainsi que d'autres facteurs identitaires ; l'inclusion désigne la pratique visant à s'assurer que toutes les personnes sont valorisées et respectées pour leurs contributions et qu'elles reçoivent le même

soutien dans un environnement culturellement sécuritaire. [Pratiques exemplaires en matière d'équité, de diversité et d'inclusion en recherche, Gouvernement du Canada \(sshrc-crsh.qc.ca\)](#)

Facteurs (sociaux) déterminants - Les déterminants de la santé désignent tous les facteurs qui influencent l'état de santé de la population, sans nécessairement être des causes directes de problèmes particuliers ou de maladies. Les déterminants de la santé sont associés aux comportements individuels et collectifs, aux conditions de vie et aux environnements. Il existe des disparités de répartition de ces déterminants entre les différents échelons de la société, engendrant ainsi des inégalités de santé. Ce gradient social de santé est relié à une distribution inégale du pouvoir, des ressources, des biens et des services. Il importe donc de prendre en compte cet enjeu lors des interventions sur l'ensemble des déterminants de la santé. [Exercer la responsabilité populationnelle, Déterminants de la santé Institut national de Québec \(inspq.qc.ca\)](#)

Groupes de soutien par les pairs - Un groupe de soutien par les pairs est un rassemblement régulier d'hommes et/ou de femmes ayant une expérience vécue avec la maladie mentale. En général, une fois par mois, ces personnes se réunissent, sous la supervision d'un spécialiste ou d'un animateur formé au soutien par les pairs, pour parler entre elles de leurs expériences, de leurs luttes et de leurs défis. Le groupe de soutien devient un point d'ancrage pour elles alors qu'elles se remettent de leur maladie et développent des compétences pour vivre plus efficacement dans leur communauté. Un groupe de soutien par les pairs est une expérience libératrice, car ces personnes réalisent qu'elles ne sont pas seules. Donc, l'espoir et la confiance grandissent entre elles. [Soutien par les pairs : Aider les autres et se guérir soi-même \(proressources.ca\)](#)

Holistiques - En épistémologie ou en sciences humaines, relatif à la doctrine qui ramène la connaissance du particulier, de l'individuel à celle de l'ensemble, du tout dans lequel il s'inscrit. Approche ou thérapie holistique, un patient dans sa globalité, à savoir ses dimensions physique, psychologique, socioculturelle, environnementale et spirituelle. [Larousse, Dictionnaire de français \(larousse.fr\)](#)

Inclusive(s) - Qui intègre une personne ou un groupe en mettant fin à leur exclusion, [Larousse, Langue française \(larousse.fr\)](#)

Limites professionnelles - Les limites professionnelles identifient les paramètres de la relation thérapeutique dans laquelle les « spécialistes de la santé » fournissent des soins. Une relation professionnelle se caractérise par la confiance, le pouvoir et l'intimité. [Pratique clinique, Les limites dans une relation thérapeutique \(infdepoche.com\)](#)

Littérature grise - Documentation imprimée ou numérique ne faisant pas l'objet d'une publication officielle, diffusée en marge du marché de l'édition et difficilement repérable dans les bases de données bibliographiques traditionnelles. La littérature

grise comprend, par exemple, les documents administratifs, les rapports techniques et scientifiques, les mémoires et les thèses, les prépublications. Effectuer une revue de la littérature grise permet de repérer de l'information produite par les gouvernements, les établissements d'enseignement et de recherche, les milieux commerciaux et industriels, etc. [Grand dictionnaire terminologique \(vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca\)](http://Grand.dictionnaire.terminologique.vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca)

Mobilisation des connaissances - la mobilisation des connaissances renvoie à l'idée que les connaissances issues de la recherche ou les résultats de recherches mènent, à moyen et à long termes, à l'action (i.e. à des innovations technologiques, médicales, sociales sous forme de produits, de procédés, de pratiques, de politiques, etc.) et à un changement qui répond à des préoccupations, besoins ou problèmes des milieux en lien avec l'objet de la recherche. [Mobilisation de connaissances \(frq.gouv.qc.ca\)](http://Mobilisation.de.connaissances.frq.gouv.qc.ca)

Modèle biopsychosocial - [Le modèle biopsychosocial : beaucoup plus qu'un supplément d'empathie \(revmed.ch\)](http://Le.modele.biopsychosocial.beaucoup.plus.qu.un.supplement.d.empathie.revmed.ch)

Normes professionnelles – Les normes professionnelles ressortissent de deux domaines : il y a des normes spécifiques qui sont propres à la profession et des normes de nature morale telles que la sollicitude ou le sens de la justice et qui ne sont pas spécifiques à l'activité professionnelle. [Qu'est-ce qu'une norme professionnelle ? Recherches en éducation \(journals.openedition.org\)](http://Qu.est.ce.qu.une.norme.professionnelle.Recherches.en.education.journals.openedition.org)

Plan(s) de bien-être - Un plan de bien-être est un outil conçu pour aider à veiller à votre propre bien-être lors de situations stressantes. Il n'y a pas de "bonnes" ou de "mauvaises" réponses aux questions qui le composent. [Croix-Rouge canadienne \(croixrouge.ca\)](http://Croix-Rouge.canadienne.croixrouge.ca)

Processus d'aiguillage - Le processus d'aiguillage consiste à évaluer les besoins de la personne, identifier les ressources appropriées, évaluer les modes d'intervention disponibles et ressortir une liste d'organismes en mesure de répondre à ces besoins. [Navigation communautaire de l'Est ontarien, Renseignement et aiguillage / 211 \(cneo-nceo.ca\)](http://Navigation.communautaire.de.l'Est.ontarien.Renseignement.et.aiguillage/211.cneo-nceo.ca)

Réduction des risques - La détection précoce de la maladie mentale et l'intervention appropriée peuvent réduire les conséquences de la maladie. Des facteurs, tels que le rôle de parent, le soutien social, un emploi et des rôles sociaux satisfaisants, le revenu adéquat, l'activité physique et un locus de contrôle interne, contribuent à une meilleure santé mentale et peuvent aider au rétablissement à la suite d'une maladie mentale. [Agence de la santé publique du Canada, Maladie mentale, Gouvernement du Canada \(canada.ca\)](http://Agence.de.la.santé.publique.du.Canada.Maladie.mentale.Gouvernement.du.Canada.canada.ca)

Rétablissement – La pratique axée sur le rétablissement englobe une gamme de services et de mesures de soutien visant à aider la personne à atteindre ses buts et à répondre à ses besoins, tout en reconnaissant que : chaque personne est unique

et a le droit de choisir la voie qu'elle empruntera dans son cheminement vers la santé mentale et le bien-être; notre société est caractérisée par de multiples facteurs intersectionnels (biologiques, psychologiques, sociaux, économiques, culturels et spirituels) qui influent sur la santé mentale et le bien-être. [Le rétablissement, Commission de la santé mentale du Canada \(commissionsantementale.ca\)](#)

Santé - État complet de bien-être physique, mental et social, qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou de déficience. [Office québécois de la langue français, Grand dictionnaire terminologique, Gouvernement du Québec \(vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca\)](#)

Santé mentale - La santé mentale se définit comme l'état d'équilibre psychique et de bien-être d'une personne à un moment donné. Elle concerne la façon de se sentir, de penser, d'agir et d'interagir avec le monde environnant. Être en bonne santé mentale nous permet de réaliser notre plein potentiel, de composer avec les tensions normales de la vie et de contribuer à notre communauté. [Commission de la santé mentale du Canada, Filiale de Montreal \(acsmmontreal.qc.ca\)](#)

Seuil de tolérance au stress - La « fenêtre de tolérance » fait référence à notre seuil de tolérance au stress qui peut être plus ou moins élevé. La résistance au stress est mesurée par la capacité à faire face à l'adversité sans ressentir de stress. [Stratégies en milieu de travail sur la santé mentale, La fenêtre de tolérance \(strategiesdesantementale.com\)](#)

Stigmatisation(s) - La stigmatisation réfère aux attitudes, croyances ou comportements négatifs à l'égard d'un groupe de personnes en raison de leur situation personnelle. Elle inclut la discrimination, les préjugés, le jugement et les stéréotypes, qui peuvent isoler les personnes qui consomment des drogues. [Gouvernement du Canada, Santé, La stigmatisation : Pourquoi les mots comptent \(canada.ca\)](#)

Traumatisme(s) - Dommage physique subi par un corps humain lorsqu'il est brutalement soumis à des quantités d'énergie (mécanique, thermique, chimique, rayonnée) qui dépassent le seuil de tolérance physiologique ou privé d'un ou plusieurs éléments vitaux (oxygène, chaleur). [Définition et classification des traumatismes, Éduca Santé - Promotion de la santé \(educasante.org\)](#)

Pour la reproduction du document

Nous accordons la permission aux collèges d'arts appliqués et de technologie et aux établissements d'enseignement ou écoles de reproduire ce document en totalité ou en partie, par écrit ou électroniquement, aux fins suivantes:

1. Un collège d'arts appliqués et de technologie en Ontario ou une école peut reproduire ce document pour renseigner les apprenants, les candidats potentiels, les membres des comités consultatifs de programmes et pour la mise en œuvre de ce programme.
2. Un établissement d'enseignement ou une école peut reproduire ces normes pour informer les candidats intéressés à s'inscrire à ce programme dans un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Conditions:

1. Chaque reproduction doit porter l'inscription « Droit d'auteur © Imprimeur de la Rois pour l'Ontario, 2025 », au début du document ou de toute partie reproduite.
2. Il est toutefois interdit d'utiliser ce document à d'autres fins que celles susmentionnées et d'en faire la vente.
3. Le ministère des Collèges et Universités (MCU) se garde le droit de révoquer la permission de reproduire ce document.

Pour obtenir la permission de reproduire ce document, en totalité ou en partie, à d'autres fins que celles susmentionnées, veuillez communiquer avec le:

Ministère des Collèges et Universités
Direction de l'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire
Unité des normes relatives aux programmes
315 rue Front Ouest
15ème étage
Toronto ON M7A 0B8

Ou par Courriel: psu@ontario.ca

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur les normes de ce programme à l'adresse susmentionnée.

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur ce programme à un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario qui offre ce programme.

Cette publication est disponible sur [le site Web du ministère.](#)

978-1-4868-8396-7 PDF